

Mercredi 13 février 2019

# Quartier de la gare – Signature du contrat de pôle pour le réaménagement du Pôle d’Echanges Multimodal



Le projet de réaménagement du Pôle d’Echanges Multimodal (PEM) de Quimper prend place dans une dynamique d’aménagement ferroviaire sans précédent pour la Bretagne. Cette dynamique appelée Bretagne à Grande Vitesse (BGV) est le grand projet d’aménagement régional qui vise à rendre la Bretagne plus accessible, plus proche de Paris et mieux desservie dans son maillage interne. C’est l’opportunité pour l’ensemble du territoire de gagner en attractivité.

L'accessibilité, les déplacements et la mobilité sont des enjeux majeurs pour la Bretagne. C'est pourquoi, l'Etat et le Conseil Régional de Bretagne ont proposé en janvier 2019, un Pacte d'Accessibilité et de Mobilité pour la Bretagne avec une vision ferme et ambitieuse des objectifs à atteindre. Ainsi, le Pacte prolonge, en outre, les engagements pris pour l'accessibilité ferroviaire de la Bretagne tel que :

- Garantir la desserte TGV Quimper-Paris jusqu'en 2027 par une contractualisation entre la région Bretagne et SNCF Mobilités.
- Confirmer la liaison Quimper-Paris en 3h00 comme un objectif partagé par l'Etat.
- Engager des études sur la section nouvelle Rennes-Redon qui permettra, notamment, de rapprocher Quimper de Rennes.

Une nouvelle Ligne à Grande Vitesse vers l'ouest a été inaugurée le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Elle permet aux trains de circuler à une vitesse comprise entre 300 et 320 km/heure, diminuant ainsi le temps de trajet entre Paris et Quimper de 45 minutes.

La liaison Quimper-Brest effectuée en TER a été remise en service en décembre 2017 après une année de travaux pour renouveler 70 kilomètres de voies.

Le projet Bretagne à Grande Vitesse s'appuie également sur la modernisation des lignes Rennes-Brest et Rennes-Quimper dans le but de prolonger l'effet LGV, de raccourcir les trajets, d'accroître la circulation.

Pour accompagner ce projet, **Quimper Bretagne Occidentale, l'Etat, la Région Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère, SNCF Gares&Connexions et SNCF Réseau** se sont engagés dans une démarche partenariale en vue de réaménager le Pôle d'Echanges Multimodal de Quimper.

## Répondre aux quatre enjeux du Pôle d'Echanges Multimodal

Le Pôle d'Echanges Multimodal ou PEM est un lieu d'articulation et d'interconnexion entre différents modes de déplacement : la marche, les deux roues, les transports en commun, les trains, les taxis et les voitures individuelles. Le PEM permet aux utilisateurs de pouvoir choisir leur mode de déplacement en favorisant l'intermodalité.

### 1 - Enjeu capacitaire : adapter la gare à une augmentation de la fréquentation

La mise en œuvre de la Ligne à Grande Vitesse, l'amélioration du réseau ferré jusqu'à Quimper et le renfort de l'offre TER entraîne une forte augmentation du nombre de voyageurs pour les transports ferroviaires (1,35 à 1,6 million à l'horizon 2025 contre 920 000 en 2016 pour le réseau ferré) ainsi que pour les transports en commun (1,15 million de voyageurs en 2025 contre 914 000 en 2014 pour la gare routière). Afin de répondre à ces évolutions et accueillir dans les meilleures conditions cet afflux nouveau, le PEM a besoin d'être réaménagé.

## **2 – Enjeu intermodal : favoriser le développement des transports collectifs et faciliter les échanges intermodaux**

Le réaménagement du PEM s'inscrit dans une démarche durable et un juste équilibre entre les déplacements en transports collectifs, les modes actifs (piétons/cyclistes) et les véhicules. Pour favoriser cette évolution, les échanges intermodaux seront facilités grâce à une organisation optimisée et un regroupement de l'ensemble des modes de déplacement.

## **3 – Enjeu d'accessibilité : améliorer l'accessibilité à tous et par différents modes de transport**

Le projet PEM va permettre une bonne accessibilité pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite. Les quais ferroviaires actuels ne sont pas accessibles à tous. Ils seront réaménagés et desservis par des ascenseurs depuis une nouvelle passerelle piétonne. Le bâtiment voyageur, la gare routière, le parvis et les quais de bus, seront réaménagés afin de garantir une accessibilité facilitée et confortable.

L'enjeu pour l'ensemble du PEM est de favoriser un accès rapide et simple à la gare par différents modes de transport.

## **4 – Enjeu urbain : contribuer au projet global d'aménagement et de développement du quartier gare – 765 avenue**

Au-delà de ses fonctions de déplacement, le réaménagement du PEM est un formidable levier de requalification urbaine et paysagère des espaces publics. Le projet « 765 avenue » permettra à moyen terme de positionner le quartier gare comme une zone majeure de l'organisation urbaine de l'agglomération quimpéroise et comme une porte d'entrée de la ville et vers les territoires desservis.



## **Le contrat de pôle du Pôle d'Echanges Multimodal de Quimper**

Un contrat de pôle définissant les principes d'organisation et de financement de l'opération a été validé lors du Conseil Communautaire du 31 janvier 2019. Il indique notamment :

- Le coût prévisionnel du projet de réaménagement du PEM de Quimper, évalué à 33,2 million d'€,
- Les principes de financements des différents partenaires dont la répartition est la suivante :
  - o Europe ITI FEDER : 2M d'€ soit 6,02%
  - o Europe FEDER Transport : 1M d'€ soit 3,01%
  - o Etat : 3,325M d'€ soit 10,01%
  - o Région CPER : 2,784M d'€ soit 8,38%
  - o Région Politique territoriale : 4,6M d'€ soit 13,85%
  - o Département : 3,320 M d'€ soit 10%
  - o Quimper Bretagne Occidentale : 15,600 M d'€ soit 46,98%
  - o SNCF Gares&Connexions : 580 000 € soit 1,75%



- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage : Quimper Bretagne Occidentale désigné MOA unique pour la passerelle ferroviaire, les aménagements urbains et la gare routière, SNCF Gares&Connexions pour le réaménagement du bâtiment voyageurs, SNCF Réseau pour la mise en accessibilité des quais et les travaux connexes à la passerelle,
- Le planning prévisionnel de l'opération : les études, les procédures administratives et réglementaires 2019-2020, les travaux préparatoires en 2019 ainsi que les travaux du PEM de 2020 à fin 2024.

Une cérémonie de signature avec l'ensemble des partenaires est organisée le mercredi 13 février 2019 afin d'officialiser cette étape majeure du projet.

### Les résultats du concours de maîtrise d'œuvre

En 2018, Quimper Bretagne Occidentale a lancé un concours de maîtrise d'œuvre pour la passerelle ferroviaire, les aménagements urbains et la gare routière.

Trois candidats ont proposé un projet :

- Dietmar Feichtinger Architectes
- Marc Barani Architectes
- Agence Ter Paysagistes-urbanistes

Le conseil communautaire du jeudi 31 janvier 2019 a validé le choix du maître d'œuvre, le groupement retenu est celui formé autour de l'Agence TER, primée en 2018 par le Grand Prix de l'Urbanisme.

Le projet retenu propose un « Parc En Mouvement » à forte valeur paysagère pour donner au PEM une identité de « gare parc », tout en favorisant les échanges intermodaux et l'accessibilité à la gare. Ce nouvel équipement préfigurera le nouveau visage du quartier de la gare et de ses transformations. Dans un second temps, le projet urbain 765 avenue poursuivra la mutation de ce quartier.



La passerelle reliant le parvis au parking Nord se présente comme un belvédère sur les voies ferrées. Son vocabulaire architectural rectiligne lui confère une monumentalité épurée.

Courant 2019, des travaux de libération d'emprises seront entrepris avec

notamment les démolitions de la Halle Sernam et de l'aile du bâtiment voyageurs.

Un parking public temporaire sera également créé sur les friches ferroviaires pour les besoins d'organisation du chantier.